

Durée et horaires de la formation

La formation en ostéopathie se déroule en cinq années d'étude et 4860 heures de formation, dont 1500 heures de pratique clinique ostéopathique.

Une année scolaire commence début septembre et se termine, évaluations comprises, mi-juillet au plus tard.

En fonction de l'emploi du temps, les cours débutent à 9h00 et se terminent à 18h00, avec une pause méridienne d'une heure. La clinique ostéopathique pédagogique interne est ouverte de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Accessibilité du cursus aux personnes handicapées

L'ostéopathie est une pratique thérapeutique manuelle d'accès direct (1^{ère} intention, les personnes consultant un ostéopathe ne sont pas adressées par une prescription médicale), nécessitant la compétence de diagnostic visuel et palpatoire (Compétence 1) ce qui implique une vision suffisante, et une capacité sensorielle manuelle intacte ; d'analyser la situation des patients et de concevoir une prise en charge pertinente (Compétence 2), ce qui implique une intégrité cognitive ; et également la compétence de réaliser une intervention ostéopathique (Compétence 3), ce qui implique des efforts physiques et un bon équilibre debout. Par ailleurs, il est nécessaire pour l'ostéopathe d'écouter et d'entendre le patient pour rendre le diagnostic possible et de pouvoir communiquer verbalement avec les patients. Par ailleurs, l'ostéopathie est une activité thérapeutique, qui nécessite un équilibre mental excluant les pathologies psychiatriques pouvant mettre en danger les patients.

En tenant compte de ces impératifs et du rôle de soignant de 1^{ère} intention, le cursus n'est donc pas accessible :

- Aux personnes souffrant d'un déficit visuel total (cécité), ou évolutif conduisant à la cécité ;
- Aux personnes souffrant d'une surdité, ou d'un déficit auditif évolutif conduisant à la surdité, à l'exception des personnes pouvant lire sur les lèvres, et dont l'appareillage permet de surmonter le handicap ;
- Aux personnes porteuses d'un déficit sensitif ou moteur des membres supérieurs, ou ayant subi une amputation de tout ou partie des membres supérieurs (à l'exclusion d'un nombre limité de phalanges ne limitant pas la préhension) ;
- Aux personnes ne pouvant se tenir debout sans l'aide d'un support quel qu'il soit, de façon permanente ;
- Aux personnes souffrant d'un déficit mental ou cognitif. Le terme « trouble cognitif » regroupe un ensemble de symptômes affectant le langage, la mémoire, le raisonnement, la coordination des mouvements, les reconnaissances, la perception et l'apprentissage ainsi que les fonctions exécutives regroupant le raisonnement, la planification, le jugement et l'organisation ;
- Aux personnes diagnostiquées comme ayant un trouble répertorié au DSM5, dans les domaines suivants :
 - ✓ troubles neuro développementaux ;
 - ✓ troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques ;
 - ✓ troubles bipolaires et apparentés ;
 - ✓ troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites ;
 - ✓ troubles neuro cognitifs ;
 - ✓ troubles de la personnalité ;
 - ✓ troubles paraphiliques.

S'agissant d'un handicap provisoire, ou d'un handicap ne faisant pas partie de cette liste, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap prévoit :

- Tiers temps pédagogique, et usage de l'ordinateur si nécessaire pendant les évaluations pour les personnes souffrant de dyslexie, sur dossier médical le précisant ;

- Locaux accessibles aux PMR (personnes à mobilités réduite) :

➤ Toilettes PMR dans tous les bâtiments.

Objectifs de la formation

Dans le référentiel réglementaire du cursus ostéopathique, les compétences sont déclinées de la façon suivante :

- Compétence 1 : Savoir évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique ;
- Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique ;
- Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique ;
- Compétence 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique ;
- Compétence 5 : Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle ;
- Compétence 6 : Gérer un cabinet.

L'objectif de HOLISTEA est d'accompagner ses étudiants de l'admission à l'obtention du diplôme à construire leurs aptitudes et compétences professionnelles.

L'objectif de l'étudiant est d'acquérir ces aptitudes et compétences, afin d'obtenir le diplôme d'Ostéopathe (DO) de HOLISTEA, enregistré au niveau 7 au RNCP, de s'insérer professionnellement et de faire évoluer sa profession.